

**M
O
N
T
F
A**

2021



Illustration réalisée par Mme Gillian Thomas

SOMMAIRE INFOS PRATIQUES

MAIRIE

2 place Rémy Bardou - 81210 Montfa
05 63 59 52 09 - montfa2@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30-12h30 / 14h00-18h00

Mardi : 8h30-12h30 / 14h00-19h00

Vendredi : 8h30-12h30 / 14h00-16h00



Depuis peu, la commune est équipée d'un défibrillateur, il est situé devant la mairie, à côté de la porte d'entrée et il est à disposition de toute personne qui pourrait en avoir besoin.

Il vous sera présenté lors d'une journée organisée par la mairie et les associations **le 3 juillet 2022**.



Recensement de la population 2022

Du 20 janvier 2022 au 20 février 2022, Mme Annie Cassan sera en charge du recensement de la population de notre commune. Nous comptons sur votre participation. Votre réponse est importante.

N'hésitez pas à venir en mairie aux horaires d'ouverture si vous rencontrez des difficultés.

Participer au recensement est un acte civique et obligatoire aux termes de la loi.

Nous comptons sur vous pour lui réserver le meilleur accueil.

Editorial du maire	p. 3
Au fil des conseil - Etat Civil	p. 4
Les élections 2022	p. 5
Les budgets	p. 6
Vie communale	p. 8
Vie associative	p.12

ECOLE

4 place Rémy Bardou - 81210 Montfa
05 63 59 00 16

COMMUNAUTE DE COMMUNES SIDOBRE VALS ET PLATEAUX

Vialavert - 81260 Le Bez

05 63 73 03 86



DECHETTERIE ST GERMIER

Zac Plaisance - 81210 St Germier

05 63 59 08 76

Horaires d'ouverture :

Du mardi au Samedi :

9h00-12h00 / 14h00-18h00

DECHETTERIE REALMONT

La Prade - 81120 Réalmont

05 63 55 60 68

Horaires d'ouverture :

Les lundis, jeudis, vendredis et samedis :

9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00

DECHETTERIE CASTRES

ZI de Mélou - 81100 Castres

05 63 62 72 19

Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi :

8h00 - 18h50

GENDARMERIE DE ROQUECOURBE

Avenue de Castres - 81210 Roquecourbe

05 63 70 83 17

Horaires d'ouverture :

Du lundi au Samedi :

8h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00

Le dimanche : 9h00 - 12h00 / 15h00 - 18h00

Chères Montfaloises, chers Montfalois,

Et Voilà ! Le temps de tourner la page est arrivé. Début 2022, je donnerai les clés au nouveau gérant de la commune de MONTFA après l'accord de Madame la Préfète sur ma démission et sous réserve du vote du conseil municipal Monsieur Thierry Raimbault sera le nouveau MAIRE.

Elu en 1983 comme conseiller municipal,
en 1992 comme 2ème adjoint au maire,
en 1995 comme 1er adjoint au maire,
et en 2001 comme maire.

Je vous avoue que j'ai pris plaisir pendant toutes ces années à participer à la vie de cette commune sinon je ne serai pas resté si longtemps. Comme mes prédécesseurs, je laisse quelques traces de 21 ans de maire.

- la station d'épuration aux Fournials
- L'aménagement de l'école (toilettes, couchage, cuisine et refectoire)
- Salle d'archive dans l'ancien garage
- Enfouissement des réseaux et de l'éclairage public aux Fournials
- Sentier piétonnier de long des routes départementales aux Fournials et à Montfa

A cela s'ajoute le train train quotidien des permis de construire, adduction d'eau, branchement électrique, fonctionnement de l'école....

Malgré tout, je ne prétends pas avoir tout fait et je pense même que certaines réalisations pourront aboutir parce que je ne serais plus au commandes.

Mon travail ne s'arrêtait pas là :

- Les réunions à la Communauté de Commune tous les 15 jours, dont un certain temps 1er puis 2ème adjoint au président.
- Depuis 1992, membre du bureau au Syndicat du DADOU distributeur de l'eau sur notre commune où j'ai participé à l'élaboration des projets qui représentent plus de 50 millions d'euros de travaux.
- Président du Syndicat de Montvals assurant le fonctionnement de la salle intercommunale en accord avec la mairie de Saint-Jean-de-Vals.

Ce travail je ne l'ai pas fait tout seul et je remercie tous les élus des conseils municipaux que j'ai dirigés. A cela s'ajoute Annie Cassan de 2001 à 2017 et Emilie Decoster depuis 2017, vrais moteurs du fonctionnement de la mairie.

Je resterai tout de même conseiller municipal au service du maire de la mairie et des administrés. Certaines personnes seront peut-être déçues de mon départ mais je pense avoir fait le bon choix pour moi et pour vous tous.

L'équipe municipale et la secrétaire de mairie se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne année et une bonne santé.



Approbation du rapport annuel du Syndicat du DADOU sur le service public d'eau potable pour l'exercice 2019.

Modification du tableau d'évaluation des charges transférées 2020.

Approbation des restes à réaliser 2020 sur le budget principal 2021.

Modification du trajet du chemin de randonnée et suppression de l'emplacement et suppression de l'emplacement réservé n°2.

Avis sur le projet concernant l'unité de méthanisation de biodéchets et agro-industriels.

Acte en la forme administrative - Terrain de Monsieur Pierre.

Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2020 pour le budget communal et assainissement.

Vote des taux de la fiscalité directe locale.

Evaluation des charges transférées.

Affectation du résultat du budget principal et assainissement.

Dotation aux amortissements du budget principal.

Subventions aux associations.

Dotation aux amortissements du budget assainissement.

Vote du budget primitif 2021 principal et assainissement.

Décision modificative n°1 au budget assainissement.

Décision modificative n°1 au budget principal.

Acquisition et maintenance d'un défibrillateur externe automatisé.

X Adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'électricité.

X

X Lutte contre les frelons asiatiques.

X

X Prestation de restauration scolaire à partir de la rentrée scolaire 2021.

X

X Décision modificative n°2 au budget principal.

X

X Tarif de la cantine pour l'année scolaire 2021-2022.

X

X Clôture de la régie de recette concernant la vente des tickets de cantine.

X

X Loyer du logement communal

X

X Décision modificative n°3 au budget principal.

X

X Adoption du référentiel M57 au 1er janvier 2022 et expérimentation du compte financier unique sur les comptes 2022.

X

X Classement de parcelles dans le domaine privé de la commune.

X

X Modification de fonctionnement concernant la facturation de la garderie.

X

X Décision modificative n°4 au budget principal.

X

X Modification des tarifs de la cantine scolaire 2021-2022 - mise en place du dispositif de la cantine à 1 euro.

X

X Révision de la redevance d'assainissement collectif pour 2022.

X

X Détermination des taux de promotion pour avancement de grades.

X

X Création de poste.

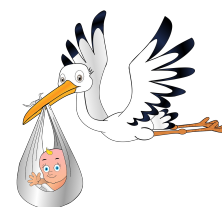
X

X

X

X

Comptes rendus consultables en mairie ou sur le site internet

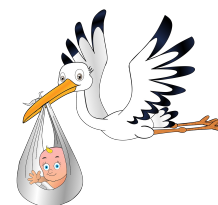
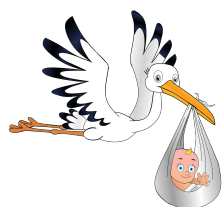




ETAT CIVIL

Bienvenu à Nolan Marcou Brazzalotto, né le 3 janvier 2021, félicitations à Camille et Virginie

Bienvenu à Aaron Bardet, né le 25 mai 2021, félicitations à Ludovic et Anaïs

Bienvenu à Maxence Farenc, né le 19 août 2021, félicitations à Sébastien et Mélanie



 Présidentielle	10 et 24 avril 2022
 Législatives	12 et 19 juin 2022

Pour les Français de l'étranger ainsi que pour ceux de la Polynésie française, afin de tenir compte de l'éloignement géographique, le premier tour se déroulera avec une semaine d'avance par rapport à la métropole. Comme pour l'élection présidentielle, certains départements et collectivités d'outre-mer voteront le samedi précédant l'élection en métropole.

Élections : quelques points d'attention

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les personnes obtenant la nationalité française après 2018. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), vous devez faire la démarche de vous inscrire.

Chaque Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition qu'il ait fait les démarches de recensement citoyen à partir de 16 ans. L'Insee inscrit d'office les jeunes qui atteignent 18 ans. Il se base sur les informations données par le jeune lors du recensement citoyen, qui est le préalable obligatoire à la journée défense et citoyenneté (JDC). En conséquence, le jeune majeur est inscrit d'office sur la liste électorale de la commune où il s'est fait recenser. Si l'inscription d'office n'a pas pu avoir lieu (recensement tardif, déménagement après le recensement...), il faut demander à être inscrit sur les listes électorales auprès de sa mairie.

Vérifier votre inscription, vous pouvez utiliser le téléservice :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1961>

Comment s'inscrire ?

La démarche en ligne est réservée aux personnes qui ont déjà 18 ans au moment de leur demande.

Il est possible de faire cette démarche :

- En ligne
- Sur place
- Par courrier

Procuration

La démarche doit être faite le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement de la procuration.

Une procuration peut être établie à tout moment et jusqu'au jour du vote, mais, en pratique, l'électeur risque de ne pas pouvoir voter si la mairie n'a pas reçu la procuration à temps.

Quand s'inscrire ?

Il est possible de s'inscrire toute l'année.

Toutefois, lors d'une année d'élection, il faut faire cette démarche au plus tard le 6e vendredi précédant le 1er tour de l'élection.



Budget principal

Sous réserve de l'approbation de compte administratif

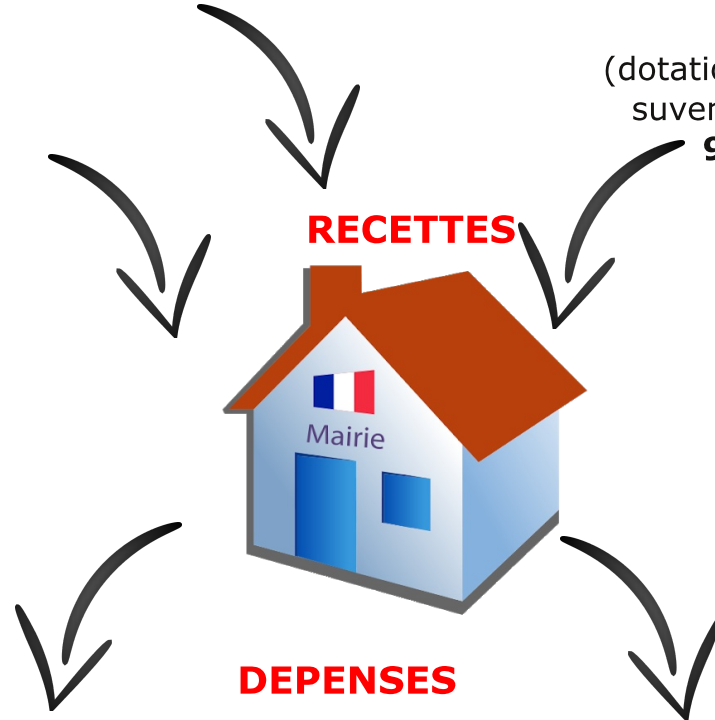
Produits
(redevances, services périscolaire,
loyers, divers ...)
46 239,79 €



Etat
(dotations, participations,
subventions, fctva, ...)
99 538,05 €



Impôts et taxes
(impôts locaux, taxes
d'aménagement, ...)
128 464,95 €



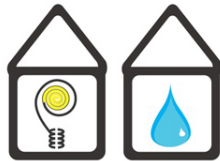
Fonctionnement
189 459,56 €

Investissement
96 928,33 €

Personnel



Charges



Travaux de voirie



Travaux réseau eau



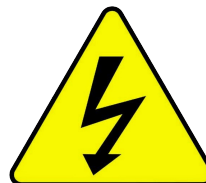
Ecoles



Subventions



Travaux réseau électrique



Logiciel et matériel informatique



Entretien



Défibrillateur



Rénovation logement



Budget assainissement

Sous réserve de l'approbation de compte administratif

Dépenses de fonctionnement	11 571,56 €	Dépenses d'investissement	9 545,88 €
Recettes de fonctionnement	12 291,07 €	Recettes d'investissement	7 819,55 €
Soit un résultat 2021	719,51 €	Soit un résultat 2020	- 1 726,33 €
Excédent 2020 reporté	9 808,72 €	Excédent 2019 reporté	16 700,96 €
Résultat total de	9 758,69 €		

Budget SIVU de Montvals

Sous réserve de l'approbation de compte administratif

Dépenses de fonctionnement	7 336,10 €	Dépenses d'investissement	4 428,06 €
Recettes de fonctionnement	10 971,43 €	Recettes d'investissement	2 805,82 €
Soit un résultat 2021	3 635,33 €	Soit un résultat 2021	- 1 622,24 €
Excédent 2020 reporté	827,25 €	Excédent 2020 reporté	2 776,91 €
Résultat total de	4 462,58 €	Résultat total de	1 154,67 €

Rappel des tarifs pour l'utilisation de la salle

pour les résidents des communes de Montfa et de Saint Jean de Vals :

- Mariage 250 €
- Repas dansant, fête familiale, apéritif 170 €
- Réunion 100 €
- Réveillon 180 €

pour les résidents hors de ces deux communes :

- Mariage 400 €
- Repas dansant, fête familiale, apéritif 280 €
- Réunion 160 €
- Réveillon 300 €

pour les associations des communes de Montfa et Saint Jean de Vals :

- Bal, repas 120 €
- Loto 70 €
- Soirées cartes 35 €

pour les associations hors de ces deux communes :

- Réunion + repas 180 €
- Réunion 100 €
- Soirée cartes 50 €

Caution : 600 €

Caution ménage : 100 €

(l'organisateur s'engage à respecter les mesures relatives au pass-sanitaire et les conditions d'utilisations de la salle)

Avancement de la fibre...

Tous les Tarnais devraient dès fin 2022 bénéficier des avantages de la fibre et être 100 % connectés.

Le choix du Département du Tarn s'est porté sur SFR-Groupe Altice dans le cadre d'une délégation de service public pour rendre éligibles chaque logement, chaque entreprise et chaque établissement public à la fibre optique FTTH d'ici 2022.

C'est TARN Fibre qui est chargée de construire le réseau fibre optique du Tarn. Cette société vous accompagnera durant 25 années comprenant 3 ans et demi de construction.

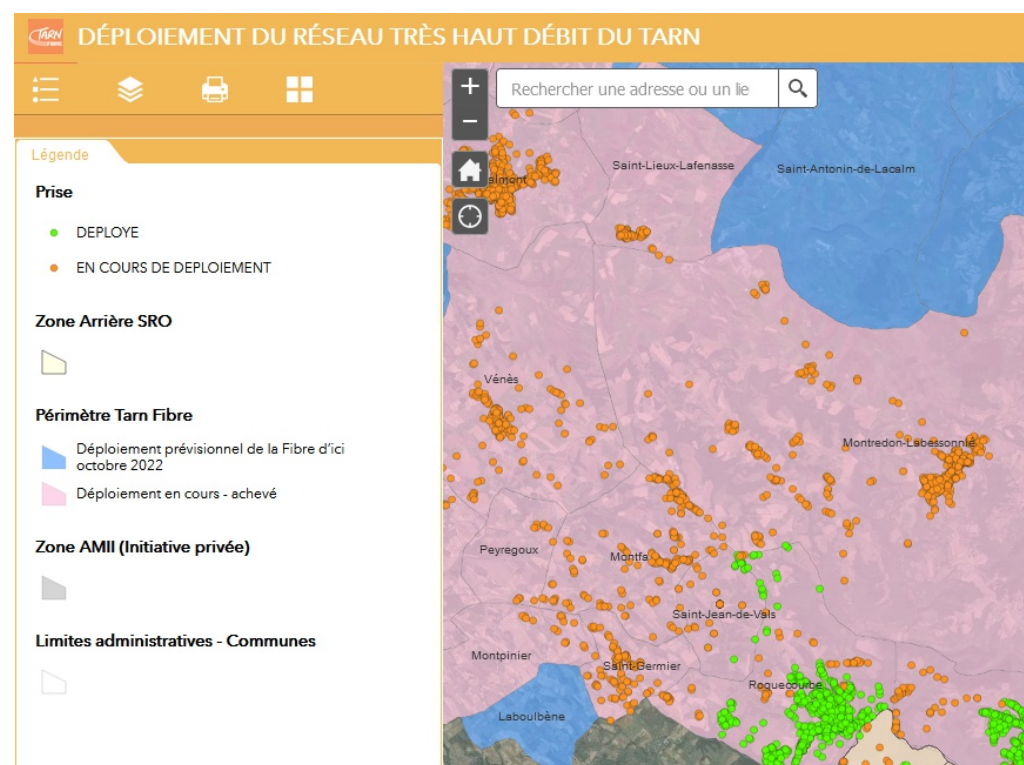
Afin de lutter contre la fracture numérique : 0 € de contribution financière pour les Tarnais.

Ci-joint une carte d'avancement des travaux disponible sur le site tarnfibre.fr

Pour Montfa le déploiement est en cours (rose sur la carte) mais les prises ne sont pas déployées donc points orange et puis si déployé en vert sur la carte.

Attention il vous appartiendra ensuite de contacter un fournisseur d'accès de votre choix lorsque la prise sera active pour souscrire à une offre commerciale.

Tous les opérateurs Fournisseurs d'Accès Internet pourront utiliser ce réseau et proposer aux Tarnais des abonnements pouvant aller jusqu'à 1Gbits/s.



Quelques définitions pour mieux comprendre

« ARCEP » : Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes.

« DTiO » : Dispositif de terminaison Optique : désigne la prise terminale installée à l'intérieur du domicile d'un particulier, ou à l'intérieur d'une entreprise baie informatique, local technique).

« Éligibilité » : c'est la capacité pour un foyer ou une entreprise à pouvoir souscrire un service auprès d'un Fournisseur d'Accès Internet présent sur le réseau de TARN Fibre (accès aux services : Internet, télévision, téléphonie...).

« FAI » : Fournisseur d'Accès Internet. Désigne un Opérateur commercialisant auprès d'entreprises et de particuliers des services d'accès à Internet

« NRO » ou « Nœud de Raccordement Optique » : désigne un point de concentration d'un réseau en fibre optique jusqu'à l'abonné où sont installés les équipements actifs à partir desquels l'opérateur active les lignes de ses abonnés.

« Opérateur » : désigne toute entreprise ou collectivité locale disposant d'une licence L33-1.

PBO » : Point de Branchement Optique ; désigne l'extrémité du réseau construit, avant le tronçon de raccordement.

« Prise raccordable sur demande » : Désigne toute prise pour laquelle le PBO destiné à desservir cette prise n'est pas encore posé et le sera dès lors que cette prise fera l'objet d'une commande commerciale pour un raccordement.

« THD » : Très Haut débit. Désigne des accès à Internet dont le débit descendant est au moins égal à 30 Mbit/s.

« Triple play » : réseau de communication électronique permettant simultanément l'accès à Internet, à un service de téléphonie filaire et à un service de diffusion de télévision numérique.

Ecole

L'année 2021 a très bien commencé pour les enfants de l'école. En ce mardi 5 janvier, il neige ! C'est l'effervescence ! Les enfants sont ravis.



De janvier à juin, les enfants ont pu bénéficier de la présence d'une intervenante en danse contemporaine. 6 séances sont prévues pour mener un projet autour des 4 saisons. Les enfants ont appris à mémoriser 4 tableaux et à les enchaîner.



Le jeudi 25 mars, ce fut carnaval à l'école. Merveilleuse journée pendant laquelle les enfants sont tous venus déguisés. Pendant les récréations, il pleuvait des confettis. Le sol de la cour en était recouvert. Une journée hors du temps juste avant la fermeture des écoles !



Mardi 29 septembre, les enfants sont partis à Sorèze visiter le musée Dom Robert. Ils ont observé de nombreuses tapisseries sur le thème de la nature avant de mener des ateliers dans le jardin et le potager du musée.

En octobre, Léo nous a apporté un magnifique nichoir spécialement fabriqué par son papa pour l'école. Nous l'installerons dans le jardin pour le plus grand plaisir de tous les enfants.



Cantine scolaire

Notre ancien prestataire pour la cantine scolaire ayant arrêté son activité auprès des écoles, nous avons après sollicitation, retenu l'offre de la MFR (Maison Familiale Rurale) de Peyregous.

Outre l'expérience et le sérieux reconnu de l'établissement et le coût des repas, plusieurs critères ont orienté notre choix :

- La qualité des produits : 100 % bio pour les légumes et les fruits
- La provenance des produits : 30 % au moins de produits locaux
- La proximité du lieu de fabrication
- La conformité avec les exigences de la loi EGALIM

Nous avons également été sensible à l'approche pédagogique qu'elle offre à ses élèves et apprentis dans le cadre de cette activité de restauration.

Ce choix semble être le bon puisque les repas fournis depuis septembre régaler et satisfont les enfants, même les plus gourmands !



Station d'assainissement collectif

Pour les usagers de la station d'assainissement des Fournials :
Seuls les papiers toilettes sont autorisés et peuvent être jetés dans les WC..
Les serviettes hygiéniques, lingettes et autres... doivent impérativement être jetés dans la poubelle.
Merci de votre compréhension et diligence, en effet, cela est nécessaire pour maintenir un bon fonctionnement de la station.



Service Public
Appel au civisme !

Des encombrants sont régulièrement déposés près des conteneurs, nous vous rappelons que les déchetteries de Saint-Germier, Réalmont et Castres sont à votre disposition.



Lorsque les conteneurs sont pleins, **merci de le signaler à la mairie plutôt que de laisser vos verres au sol**. Nous informerons le service concerné qu'un ramassage supplémentaire est nécessaire.



Tri des ordures

Merci de déposer vos ordures dans les emplacements réservés et dans les bacs appropriés :

- Couvercle vert : déchets ménagers, sac et films plastique, suremballages...
 - Couvercle jaune : boîtes métalliques, aérosols, bouteilles en plastique, cartons...
- Ne pas les emballer dans des sacs, les déposer en vrac.

Pour tous les autres déchets, pensez à les déposer dans la déchèterie de votre choix :

- Saint-Germier : ZAC de Plaisance
- Réalmont : Zone de la Prade
- Castres : Zone industrielle de Mélou

Pensez à tailler vos haies

Rappel des obligations en ce domaine :

Chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et tailler ses arbustes et haies, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées.

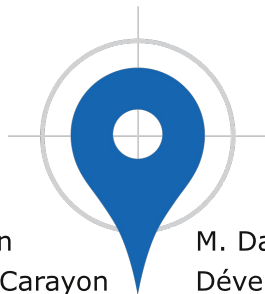
Ceci afin :

- Qu'ils ne gênent pas le passage des piétons.
- Qu'ils ne constituent pas un danger (en cachant par exemple les feux et panneaux de signalisation, en diminuant la visibilité dans une intersection, ou même si des racines sortent du trottoir risquant de faire chuter un passant).

La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait.

Autre élément important :

les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.



Les artisans de la commune

M. Jean Bascoul
Producteur de miel
Lieu-dit La Plancarié
05 63 75 96 02

Cams Diffusion
M. Jean-Marc Carayon
Diffusion de produits
Lieu-dit Bresquières
06 09 65 32 77

M. David Tourel
Développeur Web
17 chemin de la Longuié
05 63 51 07 79

M. Romain Garibal
Mécanique générale
71 rte de Montredon
05 63 72 25 28

Albert et Fils
Bâtiment et Génie Civil
Les Fournials
05 63 75 84 52

C la vie en vert
Paysagiste
M. Jean-Philippe Molinié
Lieu-dit Lasbourdoniés
06 30 11 40 99

M. Patrick Milhau
Menuiserie
1 rte de Montredon
06 66 27 80 57

M. Thierry Caminade
Mécanique auto-Motoculture
12 chemin de la Longuié
06 33 69 92 65

Mme Sylvie Mialhe
Courtière Prêt Immobilier
41 rte des Platanes
06 40 73 41 19

VL Bâtiment
M. Viala Lionel
06 30 11 55 87

Si nous vous avons oublié, veuillez nous en excuser.
Signalez vous en mairie.

Destruction des nids de frelons

La communauté de communes s’est équipée d’un dispositif pour combattre le frelon asiatique. Il s’agit d’un pistolet insecticide longue portée qui permet de projeter des billes contenant un insecticide directement dans les nids de frelons.

Il s’agit d’une location journalière du matériel et de la vente du consommable (billes et air comprimé). Selon la taille du nid, il faut entre 15 et 30 billes.

Le tarif est de :

- Kit du matériel : 20€/jour
- Bille et air comprimé : 0.70€/bille

M. Raynaud, adjoint au maire, ayant fait la formation auprès de la communauté de commune est le seul qui puisse intervenir sur demande auprès des particuliers de la commune. Le montant de la facture, suite à une intervention, sera refacturé au demandeur. Si besoin, n’hésitez pas à faire votre demande en mairie.

Le kit est composé de :

- Le pistolet avec chargeur de billes
- 2 bouteilles d’air comprimé
- 2 étuis pour billes
- 1 trépied
- 1 combinaison de protection (2 tailles disponibles)



FRELON ASIATIQUE



FRELON EUROPÉEN

Association Loisirs Montvals

La fin du confinement nous a enfin permis de reprendre nos activités, sous condition d'être à jour de ses vaccinations pour tout le monde.
Pourvu que ça dure!

Pour le moment on a le plaisir de constater que toutes nos activités affichent complet, avec une liste d'attente.
Pour plus de renseignements merci de contacter:

La Présidente Mme Gillian Thomas 05 63 75 60 26 / 06 45 74 53 78
La Secrétaire Mme Eliette Cesco 05 63 75 60 03 / 06 31 97 44 00

Restez en bonne santé, nous vous souhaitons à tous une très bonne année 2022 !

Le bureau



Sophrologie caycédienne
Dirigée bénévolement par Marie Crapoulet

Gérer ses émotions
s'épanouir
S'apaiser
Confiance en soi
Lutter contre le stress



Goûter des aînés

Encore une fois, cette année nous ne sommes pas certain de pouvoir réunir les aînés de la commune pour le traditionnel goûter, mais si les conditions sanitaires nous le permettent, nous avons retenu le Samedi 15 janvier 2022, à la salle intercommunale de Montvals.

Nous vous tiendrons informé dès que possible, par courrier. En attendant nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Prenez soin de vous.



La demi-vie de l'amicale bouliste

« Boule devant : boule d'argent » ont coutume de dire les joueurs de pétanque.
 Nous pourrions adapter cette expression à la période que nous venons de traverser
 et dont nous espérons tous avoir connu la conclusion :
 « Boules d'AVANT, boules d'argent »

Si notre Association ne connaît pas de graves difficultés financières c'est bien grâce à la gestion économe et prévoyante qui a prévalu dans les années « avant COVID ».

En effet, depuis mars 2020 nous avons dû enterrer un an et demi de soirées de belote, faire notre deuil de deux Lotos et autant d'« Omelettes Pascales ». Si ces moments de vie festive locale sont synonymes de rassemblements et convivialité dans notre secteur, ils ont aussi pour l'AMICALE le pouvoir d'alimenter la caisse ! Nous devons ici remercier les dirigeants des trois Communes dont notre Club porte les noms ainsi que ceux du SIVU de Montval, pour leur compréhension et leur soutien précieux pour passer cette période compliquée.

Nous tenons à rassurer les lecteurs : vous n'arrivez pas à la fin d'une oraison funèbre.

Au printemps la « marmotte bouliste » a commencé à sortir de sa torpeur et, certes avec de nombreuses complications fédérales imposées par le contexte sanitaire, nos valeureux compétiteurs ont vaillamment repris le cours des Championnats des Clubs, s'adjugeant même, pour les Vétérans, une brillante quatrième place dans leur poule au niveau pourtant aussi relevé qu'une harissa trop pimentée. Les Seniors quant à eux s'adjugent une honorable sixième place dans une poule où les ambitions étaient exacerbées en vue de la montée.

Considérons cette reprise de souffle comme un début de guérison et un tour de chauffe avant de reprendre, bientôt nous l'espérons, le rythme effréné de nos activités et de vos loisirs. Notre vœu le plus cher est, alors, de vous voir nombreux nous rejoindre pour partager les moments de détente et de bonne humeur que nous aimons tant. D'autant que question pétanque l'avenir s'annonce sous les meilleurs auspices puisque, si tout se passe bien, le Père Noël devrait nous apporter de quoi nous entraîner à l'abri du mauvais temps... Espérons que « le Barbu » passe chez nous avant d'aller à Wuhan !

Nous souhaitons à tous, nos meilleurs vœux pour 2022, et avant tout une santé de la même matière que nos boules.

Le Comité des Fêtes

Après une année sans festivités, c'est avec grand plaisir que le comité des fêtes a retrouvé le public dans le respect des règles sanitaires.

Le samedi 9 octobre, le repas frésinat / pommes de terre a ravi 150 convives et la soirée dansante qui a suivi s'est déroulée dans un esprit chaleureux et convivial.

Espérons que 2022 nous permette de nous retrouver dans de meilleures conditions. Réservez déjà le 1er week-end d'octobre pour partager de bons moments.

Nous remercions les bénévoles, les commerçants et entreprises ainsi que les élus qui nous soutiennent dans nos projets et le public pour sa fidélité.



Chasse

La saison dernière avait été très perturbée par le COVID 19. Heureusement, cette saison se déroule pour le moment plus sereinement. En effet, les chasseurs de petits et gros gibiers peuvent s'adonner à leur loisir favori sans trop de contraintes sanitaires. Seul notre traditionnel loto a dû être à nouveau annulé. Ce qui creusera encore notre trésorerie.

En ce qui concerne la chasse, force est de constater que la population de petit gibier continue malheureusement à décroître alors que celle du gros gibier continue à augmenter (surtout la population de sangliers). On constate donc une évolution de la chasse avec moins de chasseurs petits gibiers au profit de la chasse au gros gibier.

L'association de chasse vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes fêtes et une heureuse année 2022 !

Le Château de Montfa

Cette année encore les bénévoles de l'association des Amis du château de Montfa n'ont pas chômés pour tenter de redonner des couleurs au fief historique des Toulouse-Lautrec.

Ainsi, le début de l'année a été mis à profit pour dégager les annexes situées à 200 m à l'Ouest du château. Ces annexes citées dans un inventaire de 1779 de Maître François Daniel ALQUIER, Notaire royal de la ville de Lautrec et présentes sur le cadastre de 1810 sont constituées d'une grange, d'une écurie et d'une forge. En parallèle, la partie Est du château a également été dégagée.

Côté animation, une fête médiévale a été organisée en Juillet et si le temps n'a pas été de la partie, obligeant les organisateurs à reporter la deuxième journée, ce fut des moments de partages et de joies avec plusieurs troupes médiévales du Tarn et de l'Ariège. La devenu célèbre " RANDO DU CHÂTEAU " a réuni le 7 novembre 2021 plus de 160 marcheurs, qui ont profité du paysage, d'un bon goûter et d'une visite guidées.

L'été a vu la venue des Scouts d'Angoulême, de deux jeunes venus effectuer leur Service National Universel ainsi que d'un chantier international « Concordia » pendant trois semaines. De belles rencontres et de belles soirées dont un spectacle offert par Virginie et Christophe ROSTANG.

En octobre l'entreprise ALBERT & Fils est revenue deux ans après sa première intervention pour refaire les arases de l'échauguette et de la grande Tour Nord. Ces travaux ainsi que la signature d'un partenariat avec le CFA-IFRES de Lacrouzette nous rapprochent un peu plus de l'objectif n°1, à savoir la sauvegarde des principaux éléments architecturaux remarquables du château.

Une première journée a eu lieu le 23 novembre où les apprentis de taille de pierres ont pu commencer à prendre leurs repères avec Jean-Noël SABLAYROLLES, Directeur du CFA et Patrick GARRIDO formateur.

Si l'année 2020 avait été compliquée avec la crise sanitaire, l'année 2021 a vu l'association franchir le cap des 100 adhérents et d'une trentaine de bénévoles réguliers.

Nous espérons poursuivre notre mission de sauvegarde en 2022 : nous avons ainsi présenté un dossier pour la reconstruction des fours à pain auprès du Budget Participatif du Tarn. S'il est retenu, il sera soumis au vote des tarnais.

Pour découvrir le projet : www.budgetparticipatif.tarn.fr

Nous adressons tous nos remerciements à tous ceux qui nous soutiennent et espérons voir les montfanéenness et montfanéens nous rejoindre nombreux dans l'aventure.



Landou 2.0

Le Landou c'est bien sur ce beau camion qui sillonne notre communauté de communes toute l'année et par tous les temps, mais sait-on vraiment à quoi il sert et pourquoi il existe ?

Le Landou c'est un espace de vie sociale, un espace itinérant qui se déplace de village en village comme le faisait avant lui le colporteur de chansons qui lui a donné son nom, un espace totalement dédié aux habitants du territoire .



LE LANDOU 2.0

Un espace de vie sociale itinérant au service de tous



- AIDE AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES
- ACCÈS INTERNET ILLIMITÉ ET GRATUIT
- FORMATION AU NUMÉRIQUE EN ATELIERS COLLECTIFS OU INDIVIDUELS
- ATELIERS CRÉATIFS
- ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITÉ
- ATELIERS INTERGENERATIONNELS
- ATELIERS MÉMOIRES DE TERRITOIRES



LE PLANNING DU LANDOU EST DISPONIBLE DANS TOUTES LES MAIRIES DU TERRITOIRE

Les services du Landou sont gratuits.

06 49 92 23 79
evs@ccsvp.fr



Il existe encore très peu d'espaces de vie itinérants et nous avons la grande chance, grâce à la volonté et au soutien de la communauté de communes Sidobre vals et plateaux et de la CAF, d'en bénéficier sur notre territoire .

Au Landou on peut être accompagné sur les démarches administratives, être formé aux outils informatiques en toute convivialité .

Le Landou est aussi le relais des habitants qui souhaitent participer ou mener des activités de tous ordres.

C'est pourquoi il propose déjà des ateliers avec des thématiques aussi diverses que variées tel que les ateliers parents, les cafés mémoires de territoires ou bien encore l'intergénération, les ateliers créatifs, les balades etc...

Alors si vous le croisez au cœur de nos villages prenez le temps de venir nous voir !

Et pour ne rien rater, notre planning de passage est affiché dans toutes les communes.